

Assurance responsabilité civile professionnelle

Augmentation de la somme assurée dans notre contrat collectif

Les demandes de dédommagement ont malheureusement augmenté ces derniers temps. Les exigences ont également augmenté considérablement. Ainsi une récente décision du tribunal fédéral a accepté la responsabilité d'un hôpital impliqué dans un cas tragique en 1997. La demande de dédommagement se monte à 13 millions francs.

Ces développements nous ont poussés à négocier des nouvelles couvertures pour l'assurance responsabilité civile professionnelle des médecins indépendants:

Activité	Somme assurée
Sans chirurgie	5 000 000 CHF
Avec chirurgie	10 000 000 CHF

Si vous le désirez vous pouvez demander de plus hautes sommes d'assurances. Tous les médecins qui sont déjà assurés par la convention d'assurance FMH Insurance Services sont en mesure d'augmenter la couverture de la somme assurée avant l'expiration du contrat. Vous ne bénéficiez pas encore des avantages de la convention d'assurance FMH Insurance Services? Faites-nous parvenir une copie de votre police d'assurance actuelle. Nous vérifierons pour vous à quel moment un changement de convention d'assurance serait possible et vous soumettrons une offre adéquate.



Talon-réponse

A envoyer ou faxer au: 031 959 50 10

Prénom / Nom _____

Adresse _____

NPA / Lieu _____

Date de naissance _____

Téléphone privé / cabinet _____

Atteignable le plus facilement (heure) _____

Adresse e-mail _____

Prière de m'envoyer une offre pour une assurance responsabilité civile professionnelle (Prière de joindre une copie de votre police existante).

Activité _____

Spécialités _____

Activité avec le laser? Non Oui → Laquelle? _____

Degré d'occupation _____

Pour autant que vous employez du personnel médical (sans assistantes et apprentis):

– Nombre de personnes _____

– Degré d'occupation par personne _____

Nom de l'assureur précédent _____

Sinistres dans les 5 dernières années? Non Oui → Quoi? _____

Je désire un conseil personnalisé, téléphonez-moi.

Je suis intéressé à:

- Placement financier Caisse de pension LPP
- Pilier 3a Protection juridique
- Planification financière Caisse-maladie
- _____



Roth Gyax & Partner AG ■ Service de coordination
 Moosstrasse 2 ■ 3073 Gümligen
 Téléphone 031 959 50 00 ■ Fax 031 959 50 10
 mail@fmhinsurance.ch ■ www.fmhinsurance.ch